

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



ALT - RNCP37277 - TITRE PROFESSIONNEL Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

Cette formation vise à piloter les activités d'un site logistique, manager les équipes, analyser les indicateurs, résoudre les dysfonctionnements, et concevoir des solutions techniques adaptées via étude de faisabilité et plan d'action.

Durée : 450.00 heures

Durée estimée indicative hebdomadaire : 10 à 12 heures

CODE RNCP : 37277

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement : 25/01/2023 au 08/03/2028

A qui s'adresse cette formation ?

- Destiné aux jeunes de 16 à 29 ans révolus préparant un diplôme ou un titre RNCP.
- Accessible sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise.
- Possible jusqu'à 35 ans révolus (36 ans – 1 jour) pour préparer un diplôme de niveau supérieur ou en cas de rupture indépendante de la volonté de l'apprenti.
- Concerne à la fois les nouveaux recrutés et les salariés déjà en CDI, dont le contrat peut être suspendu pour la durée de l'apprentissage.
- Le dispositif Pro-A est réservé aux salariés en CDI qui ne peuvent pas entrer en apprentissage (hors limite d'âge ou cas dérogatoire), afin de favoriser leur reconversion ou leur évolution professionnelle par la voie de l'alternance.

Prérequis

- Titulaire d'un BAC, d'un titre de niveau équivalent ou avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet stable pour suivre la formation en ligne (le matériel peut être mis à disposition ou financé par l'entreprise/OPCO).

Accessibilité et délais d'accès

Entrée tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

Un délai de 21 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription. Dans ce délai, le stagiaire doit entre-autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation au référent handicap afin d'obtenir des adaptations à votre parcours de formation ou à vos étapes d'évaluation.

Pour toute question d'accessibilité handicap, prendre contact avec nous : info@vial-formations.fr

Délai d'accès : 3 semaines

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Objectifs pédagogiques

- Organiser et réguler les activités logistiques du site
- Manager les équipes opérationnelles du site
- Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
- Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
- Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
- Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
- Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
- Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Contenu de la formation

BLOC 1 : Piloter les activités du site logistique

- Organiser et réguler les activités logistiques du site
 - Respecter les différentes normes techniques et réglementaires liées aux activités logistiques du site
 - Appliquer et faire appliquer la réglementation liée à l'entreposage
 - Appliquer et faire appliquer la réglementation liée aux transports des marchandises
 - Respecter la réglementation sociale en matière de durée du travail
 - Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité et de protection de la santé au travail
 - Appliquer les règles du développement durable
 - Appliquer et faire appliquer les normes et les réglementations liées à la nature et aux caractéristiques des produits
 - Appliquer et faire appliquer les règles de protection des données numériques et des systèmes d'information
 - Élaborer des plannings prévisionnels à l'aide d'outils informatiques
 - Suivre un budget d'exploitation
 - Exploiter les cahiers des charges des clients/fournisseurs/prestataires
 - Identifier les standards de manutention et de production à partir de l'analyse des ratios d'activité
 - Identifier les qualifications des personnels requis et les caractéristiques techniques des matériels
 - Identifier les risques de dérives en termes de coût et de charge
 - Anticiper les goulots d'étranglement
 - Repérer les informations à collecter ou transmettre aux interlocuteurs concernés et relatives aux différentes activités logistiques
 - Organiser le déroulement des activités de réception, de préparation, de production, de stockage, d'expédition et de logistique retour en fonction de la typologie des flux
 - Organiser le déroulement des activités en prenant en compte les besoins éventuels des personnes en situation de handicap
 - Appliquer les mesures relatives à l'aménagement, à l'adaptation ou à la transformation d'un poste de travail
 - Utiliser un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt
 - Prendre en compte les indicateurs logistiques
 - Identifier les besoins en consommables, emballages et matériels
 - Vérifier l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages
 - Communiquer les plannings dans les délais réglementaires
 - Modifier les planifications prévues en fonction des fluctuations de l'activité
 - Identifier les priorités
 - Réagir en fonction du déroulement de l'activité
 - Travailler en collaboration avec les différents services internes à l'entreprise
 - Contribuer à l'analyse des besoins d'aménagement ou d'adaptation afférents aux situations de handicap
 - Travailler en collaboration avec les acteurs externes à l'entreprise
 - Communiquer les plannings aux opérateurs logistiques
 - Arbitrer entre les différentes possibilités de planification
 - Identifier le cadre de sa délégation
 - Alerter la hiérarchie si nécessaire
 - Adapter sa communication aux interlocuteurs (tels que : collaborateur, client, prestataire)

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



- Transmettre les consignes aux interlocuteurs concernés, en anglais si nécessaire, et s'assurer de leur compréhension
 - Collecter les informations nécessaires au déroulement de l'activité auprès des interlocuteurs concernés, y compris en anglais
 - Transmettre les informations pertinentes sur le déroulement de l'activité aux interlocuteurs concernés
- Manager les équipes opérationnelles du site
 - Identifier les besoins en formation de ses équipes
 - Identifier l'impact des projets d'évolutions organisationnelles sur le travail de ses collaborateurs
 - Tenir compte de l'impact des évolutions de l'activité sur les adaptations ou aménagements des postes de travail
 - Évaluer les performances des équipes
 - Organiser et animer un atelier de travail
 - Conduire une réunion de travail
 - Mener un entretien (tel que : entretien de recrutement, entretien annuel)
 - Réguler les activités avec les chefs d'équipes et les opérateurs
 - Arbitrer en cas de problème avec des opérateurs logistiques
 - Adapter sa communication aux interlocuteurs concernés
 - Alerter la hiérarchie en cas de besoin
 - Coopérer avec les autres services de l'entreprise
 - Accueillir un nouveau collaborateur en situation de handicap
 - Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
 - Utiliser un tableur bureautique
 - Identifier les indicateurs pertinents pour les activités logistiques du site
 - Identifier les écarts entre les objectifs et les activités réalisées
 - Identifier les causes des écarts
 - Analyser les indicateurs logistiques
 - Adapter les indicateurs de suivi en fonction des analyses et des écarts identifiés
 - Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
 - Alerter sa hiérarchie si nécessaire
 - Présenter des indicateurs en fonction des interlocuteurs
 - Être réactif face aux écarts des activités logistiques
 - Modifier l'organisation prévue en fonction des écarts
 - Évaluer l'urgence
 - Connaissance des ratios de production et économiques en logistique : niveau de service, taux de perte, efficacité, absentéisme, rotation des produits, taux de remplissage
 - Connaissance des principales fonctionnalités d'un logiciel de gestion d'entrepôt
 - Connaissance des principes de conception des tableaux de bord
 - Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
 - Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
 - Identifier une situation nécessitant une action corrective
 - Analyser et traiter les dysfonctionnements
 - Suivre un dossier de réclamation en fonction de l'interlocuteur, y compris en anglais
 - Élaborer des solutions opérationnelles pour traiter les non-conformités et les situations à risque
 - Identifier les priorités
 - Alerter les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti
 - Amener les interlocuteurs à communiquer les informations relatives aux dérives
 - Adapter sa communication aux interlocuteurs (tels que : collaborateur, client, prestataire)
 - Transmettre les consignes aux interlocuteurs concernés, en anglais si nécessaire, et s'assurer de leur compréhension
 - Transmettre les informations pertinentes aux interlocuteurs concernés
 - Argumenter les actions correctives
 - Connaissance des règles de sécurité et de sûreté
 - Connaissance des pratiques recommandées par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) pour la préservation des données numériques et des systèmes d'information

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



- Connaissance de la démarche qualité, processus d'audit qualité
 - Connaissance de la réglementation des contrats de transport
 - Connaissance des dispositifs réglementaires liés à la manutention, l'entreposage et la conservation des marchandises
 - Connaissance des maillons de la chaîne logistique et leurs interactions
 - Connaissance du rôle des instances : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, médecine du travail, Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
 - Connaissance des principes et de la démarche du Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- ECF 1 : Mise en situation professionnelle.
- Première partie : Le stagiaire calcule le nombre d'heures de travail nécessaires à une activité logistique. Il en déduit le nombre d'ETP requis par postes de travail pour une période donnée (semaine ou mois). Il détermine ensuite les besoins en opérateurs et en matériels par poste de travail pour une partie de cette période (jour ou semaine). Il prévoit les éventuels recrutements et établit le planning. Il travaille à partir des données suivantes :
- description du cadre de travail et instructions ;
 - volumétrie prévisionnelles des flux de marchandises entrants et sortants pour une période donnée. La volumétrie varie sur la période donnée selon les jours, les semaines ou les mois ;
 - horaires de travail des opérateurs et taux d'engagement ;
 - planning de présence des opérateurs ;
 - qualification des opérateurs (postes de travail qu'ils peuvent occuper, autorisations de conduite, ...)
 - temps opératoires pour chaque poste (réception, stockage, préparation, expédition) ;
 - matériels disponibles ;
 - extrait(s) de cahier des charges. Il utilise une suite bureautique.
- Seconde partie : entretien technique en deux phases.
1. Le stagiaire présente au formateur le travail réalisé pendant la mise en situation et argumente ses choix.
 2. Le formateur questionne le stagiaire sur les thèmes suivants :
- la réglementation sociale ;
 - la définition des besoins de formation ;
 - l'accompagnement des employés de la logistique dans le cadre d'évolutions organisationnelles ;
 - la prise en compte des situations de handicap des employés de la logistique et des aménagements ou adaptations connexes ;
 - la RSE en logistique ;
 - le réseau de relation du TSMEEL et les niveaux de communication requis. Le formateur peut relier son questionnement à la mise en situation.
 - Critères d'évaluation :
 - La réglementation sociale est respectée
 - Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont atteints
 - Les dispositifs réglementaires de l'entreposage et du transport sont respectés
 - Les cahiers des charges sont respectés
 - Les procédures de l'entreprise sont respectées
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
 - Les orientations stratégiques de l'entreprise sont communiquées aux collaborateurs
 - La réglementation sociale et la politique de ressources humaines de l'entreprise sont respectées
 - Les cadres respectifs des entretiens sont respectés.
 - Les situations de handicap éventuelles et les adaptations ou aménagements connexes sont pris en compte.
 - Les besoins de formation sont définis.

BLOC 2 : Élaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

- Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
 - Recenser les éléments clés des cahiers des charges, y compris ceux rédigés en anglais, émis par les clients internes/externes
 - Analyser les devis des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, y compris ceux rédigés en anglais
 - Réaliser des scénarios de simulation d'organisation d'activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



- Tenir compte de l'impact des projets d'évolutions organisationnelles sur les conditions de travail des collaborateurs
 - Tenir compte de l'impact des projets sur les adaptations ou aménagements spécifiques des postes de travail nécessaires à certaines personnes dont celles en situation de handicap.
 - Analyser l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages
 - Identifier les différentes contraintes techniques et réglementaires des options envisagées
 - Déterminer les coûts des différentes options logistiques proposées
 - Formaliser les résultats de l'étude, le cas échéant en anglais
 - Respecter les échéances
 - Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
 - Présenter et argumenter la solution logistique, le cas échéant en anglais
 - Alerter sa hiérarchie en temps voulu
 - Connaissance du Référentiel de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en logistique du Ministère de la Transition écologique
 - Connaissance du processus de mise en œuvre d'un aménagement raisonnable émis par le Défenseur des droits pour l'emploi des personnes en situation de handicap
 - Connaissance de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH)
 - Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
 - Connaissance des principes d'une démarche qualité
 - Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
 - Connaissance des éléments constitutifs d'un cahier des charges
 - Connaissance des principaux composants des coûts de revient : charges fixes, charges variables, coûts directs, coûts indirects, marge, seuil de rentabilité
 - Connaissance des types et coûts de conditionnement et d'emballage
 - Connaissance des évolutions technologiques du secteur, de leurs impacts sur les organisations du travail et les conditions de travail des opérateurs
 - Connaissance des différentes organisations logistiques
 - Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)
 - Connaissance des principaux composants des coûts de revient : charges fixes, charges variables, coûts directs, coûts indirects, marge, seuil de rentabilité
- Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
 - Identifier les points clefs du plan d'actions (jalons)
 - Déterminer les contraintes techniques et réglementaires liées à la nature du plan d'actions
 - Concevoir le planning de déploiement du plan d'actions
 - Identifier les étapes et objectifs du plan d'actions
 - Formaliser le plan d'actions, le cas échéant en anglais
 - Utiliser un logiciel de gestion de projet
 - Informer les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti
 - Respecter les échéances du déploiement de la solution logistique
 - Connaissance des techniques de communication écrite et orale adaptées à la conduite de projet
 - Connaissance des outils relatifs à la gestion des projets (PERT – GANTT)
 - Connaissance des bases de la gestion de projet
 - Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
 - Aménager les zones logistiques en fonction des contraintes physiques et réglementaires
 - Déterminer les équipements et matériels adaptés aux caractéristiques des produits et de leurs emballages
 - Planter les produits en fonction de leurs caractéristiques, des rotations et des quantités
 - Concevoir et mettre en place un système d'adressage des emplacements
 - Renseigner les paramètres de gestion logistique du système de gestion informatisé
 - Rationaliser les déplacements des opérateurs logistiques
 - Respecter les recommandations de l'INRS (Institut national de recherche en sécurité) concernant l'organisation de zones logistiques et des allées de stockage
 - Expliciter un nouvel agencement aux équipes logistiques en s'adaptant aux interlocuteurs
 - Connaissance de base de la réglementation douanière liée au stockage des produits

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



- Connaissance des règles d'aménagement et de circulation d'un site logistique
 - Connaissance des méthodes de gestion d'emplacements
 - Connaissance des techniques d'implantation des produits
 - Connaissance des règles de la gestion physique et économique d'un stock
 - Connaissance des règles de conservation des produits en fonction de leurs caractéristiques
 - Connaissance des caractéristiques et fonctionnalités des matériels et des structures de stockage et de leurs contraintes réglementaires
 - Connaissance des caractéristiques des supports de charges
 - Connaissance des fonctionnalités des engins de manutention
 - Connaissance des standards de temps de manutention
- Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques
 - Définir le contenu d'une procédure
 - Définir la forme d'une procédure
 - Formaliser la procédure en anglais le cas échéant
 - Conduire des réunions de travail
 - Contrôler la mise en œuvre d'une procédure logistique
 - Identifier les écarts dans l'application des procédures
 - Rechercher les causes des écarts à l'aide d'outils adaptés (tels que : tableaux de bord)
 - Vérifier la pertinence des procédures au regard de l'activité de travail des collaborateurs
 - Proposer des pistes d'améliorations
 - Communiquer la procédure aux interlocuteurs concernés
 - Adapter la communication en fonction de l'interlocuteur
 - Collecter les informations relatives aux écarts dans l'application des procédures
 - ECF 2 : mise en situation professionnelle.

Première partie : Le stagiaire détermine une série d'indicateurs permettant de suivre les opérations logistiques. Il met en place un tableau de bord et le renseigne à partir des données à sa disposition. Il identifie les écarts et leurs causes et propose des solutions d'améliorations.

Seconde partie : entretien technique en deux phases.

 1. Le stagiaire présente au formateur le travail réalisé pendant la mise en situation et argumente ses choix.
 2. En lien avec ce travail, le formateur le questionne sur :
 - la détermination et la communication des objectifs individuels et collectifs de son ou de ses équipes ;
 - l'évaluation des performances individuelles, collectives des employés de la logistique et les situations de communication connexes. Il travaille à partir des données suivantes :
 - volumétrie de charge de travail pour une période donnée (a minima la semaine) ;
 - relevé de productivité des opérateurs ;
 - relevé des écarts d'une activité logistique (réception, préparation...);
 - relevé de présence des employés de la logistique.
 - Critères d'évaluation :
 - Les procédures de l'entreprise sont respectées
 - Les indicateurs sont pertinents par rapport aux activités logistiques
 - Les ratios d'activités logistiques sont communiqués aux interlocuteurs concernés
 - Les écarts sont identifiés.
 - Les causes des écarts sont identifiées.
 - Les solutions d'amélioration aux écarts identifiés sont déterminées.
 - Les cadres respectifs des entretiens sont respectés.
 - Les actions de régulation sont pertinentes par rapport aux niveaux de service, de rentabilité et de productivité visés.
 - Les performances individuelles et collectives sont évaluées selon les objectifs de l'entreprise.
- ECF 3 : mise en situation professionnelle.

Première partie : À partir de la description d'une situation de travail présentant des dérives ou un dysfonctionnement, le stagiaire identifie les dysfonctionnements avérés ou potentiels, leurs causes et détermine des actions correctives. Il prépare un argumentaire en anglais qu'il présentera oralement au formateur.

Seconde partie : entretien technique. L'entretien technique se déroule en anglais. Le stagiaire présente son analyse et ses actions



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342
correctives.

- Critères d'évaluation :
 - Les dysfonctionnements et dérives sont repérés.
 - Les causes des dysfonctionnements et dérives sont identifiées.
 - Les actions correctives sont pertinentes par rapport aux dérives et aux dysfonctionnements repérés.
 - Les niveaux de rentabilité et de service attendus sont maintenus.
 - La communication des actions correctives est faite aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais.
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées.
- ECF 4 : Mise en situation professionnelle. Pour une prestation logistique donnée, le stagiaire compare, en termes techniques et financiers, différentes organisations logistiques comportant chacune des matériels et des temps opératoires spécifiques. Il tient compte de l'impact des organisations envisagées sur les conditions de travail des employés de la logistique. Il détermine quelle organisation est la plus pertinente et produit une étude argumentée. Il rédige, à l'attention de la direction de l'entreprise, un courriel en anglais présentant une synthèse de la solution retenue. Il travaille à partir des données suivantes : - -description du cadre de travail ;
 - description des différentes organisations comprenant : les charges variables qu'elles engendrent, les temps opératoires, les matériels ;
 - volumétrie prévisionnelles des flux de marchandises à traiter ;
 - charges fixes ;
 - fiches de postes et salaires ;
 - extrait(s) du cahier des charges. Il utilise une suite bureautique.
 - Critères d'évaluation :
 - Les demandes des clients internes/externes et les besoins du site logistique sont correctement analysés.
 - Les objectifs de l'entreprise sont respectés.
 - Les coûts sont optimisés par rapport au niveau de qualité de service attendu.
 - Les résultats de l'étude sont présentés sur un support adapté, y compris en anglais.
 - Les résultats de l'étude sont argumentés de façon compréhensible, y compris en anglais.
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées.
 - L'impact sur les conditions de travail des personnes dont notamment celles en situation de handicap est pris en compte.
- ECF 5 : Mise en situation professionnelle. Le stagiaire travaille dans un entrepôt présentant les caractéristiques suivantes : Une zone de stockage fonctionne en « entrées palettes » et « sorties cartons ». Elle est équipée de palettiers dédiés au stockage de plusieurs familles de produits. Le niveau de stock correspond au taux d'occupation visé ($\approx 80\%$). Le niveau 0 est réservé au picking. Les autres niveaux sont réservés au stockage. La capacité de stockage comprend au minimum 1 000 emplacements et 3 niveaux au-dessus du sol. L'implantation du picking n'est pas optimale car elle ne tient pas compte du taux de rotation des produits. Le taux maximum de remplissage est atteint. La volumétrie va augmenter en nombre de familles et de références. Il est nécessaire d'adapter la capacité de stockage et de revoir l'implantation globale du picking. Pour répondre à cette évolution, le stagiaire propose une solution répondant au besoin de stockage supplémentaire. Il lui est demandé de réaliser une implantation globale et optimale des références. Il doit définir un plan d'action pour le déploiement de la solution de stockage et de la nouvelle implantation du picking.

Il travaille à partir des données suivantes :

 - description du cadre de travail et instructions ;
 - volumétrie des familles et des références initiales (nombre moyen de lignes préparées/jour et stock moyen) ;
 - taux d'occupation maximum ; - volumétrie des nouvelles familles et références (nombre moyen de lignes préparées/jour et stock moyen) ;
 - surface disponible pour l'extension ;
 - tableau de tâches avec leurs durées permettant de préparer une implantation de palettier et une réimplantation de produits.

Il utilise une suite bureautique et un logiciel de gestion de projets.

 - Critères d'évaluation :
 - Les étapes et actions à réaliser sont identifiées.
 - La durée des actions est identifiée.
 - Les moyens à mobiliser sont déterminés.
 - Le chemin critique est identifié.
 - Le budget alloué est respecté.
 - La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur.
 - Les procédures de l'entreprise sont respectées.
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées.
 - Les règles de conservation des produits sont respectées.
 - Le niveau de productivité visé est respecté.



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Le niveau de service visé est respecté.

- ECF 6 : Mise en situation professionnelle. Le stagiaire rédige la procédure d'exécution d'une activité logistique. Il travaille à partir des données suivantes :
 - description du cadre de travail et instructions ;
 - description du matériel à disposition.Il joint à la procédure un écrit précisant :
 - son mode de communication (réunion, courrier...);
 - ses différents destinataires ;
 - les points d'attentions prévisibles relatifs au suivi de la compréhension et de l'application de la procédure. Il utilise une suite bureautique.
 - Critères d'évaluation :
 - Les procédures de travail sont adaptées au déroulement des activités logistiques.
 - Les procédures sont communiquées aux interlocuteurs concernés.
 - La vérification de la compréhension et de l'application des procédures est effectuée.
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées.

- ECF7 : Le stagiaire prépare un plan d'action concernant le réagencement d'une zone logistique en réponse à l'évolution d'une activité.
 - Critères de notation :
 - Les règles de conservation des produits sont respectées.
 - Le niveau de productivité visé est respecté.
 - Le niveau de service visé est respecté.
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées.
 - Les étapes et actions à réaliser sont identifiées.
 - La durée des actions est identifiée.
 - Les moyens à mobiliser sont déterminés.
 - Le chemin critique est identifié.
 - Le budget alloué est respecté.
 - La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur.
 - Les procédures de l'entreprise sont respectées.

- ECF8 : Le stagiaire prépare une suite bureautique concernant la procédure d'exécution d'une activité logistique.
 - Critères de notation :
 - Les procédures de travail sont adaptées au déroulement des activités logistiques.
 - Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

ORGANISATION VIAL :

Mme Virginie Billiet, référente handicap info@vial-formations.fr
Mme Virginie Billiet, responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur référent, en cours d'affectation

Contacts :

Référente handicap: info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42
Assistante de direction: info@vial-formations.fr
Responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur Référent :
Secrétariat général: 04 68 90 53 42
Support technique : vialsprrt@gmail.com



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

ORGANISATION YYYOURS FORMATIONS :

Equipe pédagogique :

Mme Guibergia Cécilia, référente handicap (contact.yyyours@gmail.com)
Mme Lesbarreres Perrine, responsable pédagogique
Mme Sigrid Richard, responsable pédagogique
Mme Diane Gauthier, coordinatrice pédagogique
Formateur référent, en cours d'affectation
Coach professionnel, en cours d'affectation
Mme Allard Laetitia, psychologue du travail

Contacts :

Référente handicap : contact.yyyours@gmail.com
Assistante de direction : assistante.direction.nec47@gmail.com (04 85 88 03 45)
Coordinatrice pédagogique : coordonateur.pedagogie@gmail.com
Psychologue du travail : psy.travail.nec47@gmail.com
Secrétariat général : 04 22 84 04 94

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à ad.yyyours@gmail.com 04 82 81 01 63 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

Ressources pédagogiques et techniques

- Cours théoriques au format vidéo;
- Mise en place des ECF (Evaluation en Cours de Formation) avec l'aide du formateur référent
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement
- Assistance technique par téléphone, et email (vialspprt@gmail.com)
- Plateforme d'apprentissage à distance disponible 7j/7 et 24h/24
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;

Modalités d'évaluation

Par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

Contrôle continu : ECF, suivi des connexions à la plateforme, travaux dirigés à rendre, travaux pratiques à exécuter.

Rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire).

Entretien téléphonique avec notre coach professionnel.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Suivi d'assiduité réalisé par notre responsable pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : responsable.pedagogie34@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);
- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent.
- Livret ECF complété à la fin de l'action de formation par le formateur référent.
- Dossier professionnel obligatoire à remplir par le bénéficiaire.
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur.
- Convention de formation professionnelle.
- Relevés de connexion à la plateforme e learning.
- Entretien téléphonique et visio-conférence avec le formateur référent pour la validation des compétences acquises
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation.
- La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures par l'apprenant.

Prix : 0.00

Qualité et indicateurs de résultats

Pas de données accessibles à ce jour, dès que le nombre minimal de candidats sera suffisant pour obtenir ces taux, ils seront publiés

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervoies
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Examen final

Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme VIAL Formations - Franchise YYYOURS FORMATIONS s'engagent à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Organiser et réguler les activités logistiques du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	05 h 30 mi n	Le candidat traite un dossier comportant des documents et des données. Il analyse des problématiques relatives à une situation professionnelle, constitue des dossiers techniques et propose des solutions, y compris en anglais (niveau B1 du CECRL, le Cadre européen commun de référence pour les langues).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
Entretien technique	Organiser et réguler les activités logistiques du site Manager les équipes opérationnelles du site Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits Élaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques	01 h 00 mi n	L'entretien technique a lieu après la mise en situation. Il comporte 2 parties : 1. Le candidat présente au jury les travaux réalisés pendant la mise en situation professionnelle (durée : 15 min). 2. Le jury interroge le candidat, y compris en anglais, sur les travaux présentés (durée : 30 min), puis sur la compétence « Manager les équipes opérationnelles du site » (durée : 15 min). Le jury utilise un guide d'entretien.
Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 mi n	Sans objet

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Questionnement à partir de production(s)	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique	00 h 40 mi n	Le questionnement à partir de production(s) se déroule après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il se déroule en deux temps correspondant chacun à une production écrite réalisée par le candidat en amont de la session titre. Pendant 5 minutes, le candidat présente oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais ». Le jury le questionne ensuite, pour partie en anglais, pendant 15 minutes. Pendant 5 minutes, le candidat expose oralement un bilan des actions qu'il a mises en œuvre en entreprise dans le cadre de la compétence « Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique ». Le jury le questionne ensuite pendant 15 minutes. Le jury prend connaissance des productions avant le questionnement. Le jury dispose d'un guide pour la conduite du questionnement.
Entretien final		00 h 30 mi n	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie que le candidat a une représentation satisfaisante des rôles et fonctions d'un Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 40 mi n	

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 6 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Documents délivrés à l'issue de la formation

Parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail), copie du livret de suivi de formation, copie du livret ECF, copie du dossier professionnel et un certificat de réalisation.

Modalité d'obtention de la certification

Par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Bac+2

• Possibilité d'intégration un niveau Bac+3

• Les débouchés du métier :

- Responsable de service réceptions
- Responsable de service préparation des commandes
- Responsable de service expéditions
- Responsable de service logistique
- Responsable d'équipe logistique
- Responsable gestion de stock
- Responsable de magasin de stockage



SAS VIAL

1 rue du Grenache

34210 Félines-Minervois

Email : info@vial-formations.fr

Tel : +33468905342

- Responsable de dépôt logistique
- Responsable d'entrepôt logistique
- Responsable de plateforme logistique
- Responsable d'exploitation logistique
- Responsable méthodes logistiques
- Responsable ordonnancement production
- Technicien de l'ordonnancement/planification
- Responsable de la logistique approvisionnement